

COMMUNE
DE
LOGELHEIM



A l'attention des parents d'élèves du
RPI de Logelheim Appenwihr Hettenschlag

Chers parents,

La Région Grand Est met à disposition de notre RPI un bus afin que vos enfants puissent effectuer les trajets séparant votre domicile et son lieu de scolarisation en toute autonomie. La Région, à la demande des communes du RPI qui financent ce service supplémentaire, a renforcé l'offre existante en desservant nos communes sur la pause méridienne.

Afin de pouvoir bénéficier de ce service, pour les transports (domicile / Périscolaire → école et retour) ou pour certaines activités scolaires, il est **obligatoire de s'inscrire sur le site Fluo**.

Pour ce faire, il vous est demandé de vous connecter sur le site : <https://www.fluo.grandest.fr/scolaire/>

Une fois votre compte créé, vous pourrez inscrire votre(s) enfant(s). L'inscription est **gratuite pour les primaires (maternelle + élémentaire)**. Il est en revanche obligatoire d'effectuer cette démarche pour des raisons d'assurance et de sécurité ! **Ce bus étant également utilisé pour transporter les enfants lors de certaines activités scolaires, il est demandé à l'ensemble des parents, même ceux qui n'utilisent pas le service de façon régulière, d'inscrire leur(s) enfant(s) sur Fluo.**

Nous comptons sur votre collaboration ! Un pointage sera effectué entre la liste des élèves de l'école et la liste des inscrits au service Fluo.

La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Pour plus de renseignements :

Contact

Service Transport
Maison de la Région MULHOUSE
4 Avenue du Général Leclerc
CS81298
68055 Mulhouse Cedex
Tel : 03 89 36 66 70
Mail : transports68@grandest.fr



L'Europe s'invente chez nous

fluo Grand Est 68

TRANSPORT SCOLAIRE FLUO GRAND EST

Découvrez la nouvelle offre de transport scolaire régionale

Pour les élèves de la maternelle au lycée (apprentis, lycées professionnels et agricoles, élèves internes compris)

Un aller-retour quotidien

Un statut d'ayant-droit au transport scolaire ouvert sur trois critères

La gratuité pour les élèves de primaire (maternelle et élémentaire)

Un tarif unique et solidaire pour les collégiens et les lycéens : 94 €*
* tarif annuel pour les collégiens et lycéens ayant-droit

L'accompagnement dans les cars pour les élèves de maternelle

ATTENTION !

Lors de l'inscription de votre enfant, il conviendra de noter comme commune de l'établissement « 68600 HETTENSCHLAG », même si votre enfant fréquente l'école maternelle d'Appenwihr ou élémentaire de Logelheim. En effet, administrativement le RPI est basé à Hettenschlag

Première inscription au transport scolaire

Scolarité 2024/2025

Ces informations permettent d'ajouter l'offre de transport proposée à la situation de l'élève au regard du règlement de transport scolaire.

* Champ obligatoire

Elève intéressé * Oui Non
Si votre enfant est hébergé pendant la semaine dans l'établissement scolaire, il est retenu.

Commune de l'établissement **68600 HETTENSCHLAG**

Type d'établissement **École élémentaire, maternelle ou primaire**

Établissement * **68600 HETTENSCHLAG – École primaire intercommunale**

Classe * **Je note la classe de mon enfant à la rentrée prochaine**

Autre option

Précédent Suivant

fluo La Région Grand Est

À CHAQUE MONTÉE DANS LE CAR !

Je monte à l'avant

Je montre ma carte

Je me rends à ma place

Je boucle ma ceinture

Je respecte • le personnel de conduite
• les autres voyageurs
• le véhicule



COMPORTEMENT DANS LE BUS

Il est indispensable de respecter les consignes ci-contre dans le bus.

Tout manquement à celles-ci sera signalé à la Région Grand Est qui convoquera l'enfant et ses parents à un entretien.

En cas de récidive, la Région Grand Est procédera à l'exclusion de l'enfant du service de bus.

Si vous deviez rencontrer un souci pendant le bus, merci de vous rapprocher de la mairie, l'accompagnatrice de bus n'a pas vocation à régler ces problèmes pendant le service de bus au risque de retard sur le trajet ni à la sortie de bus.

Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir sensibiliser vos enfants à ces règles.